



SOMMAIRE

Le clin d'œil Météo

1. Actu en plaine :
désherbage des céréales
et reprise des semis de
printemps.
2. Le temps des 1ers semis
d'oignons
3. Semis sous couvert des
trèfles au printemps
4. Réunion Aides Bio dans
l'Oise

AGENDA

Démonstration désherbage mécanique

Aisne : mardi 2 avril, 14 h à
Pignicourt(02), D966, axe
Neufchâtel sur Aisne –
Reims. Plus d'information
auprès de P. Durand :
06.10.07.36.42

Réunion aides Bio :

Oise : mercredi 3 avril, 14 h
au lycée agricole d'Airion.
Plus d'information auprès
de G. Salitot : 06 81 95 93
59

Méth'Agri Day – 1^{er} salon
de la méthanisation en
Hauts de France, 9 avril de
10 à 19 h 00 à Uni Lasalle
Beauvais, plus
d'informations
www.methagriday.fr

Le clin d'œil météo

« En mars, il faut patienter pour ne pas se tromper. Prenez la bêche et observez ! »

OBSERVATIONS ET CONSEILS

1- Actu en plaine : derniers désherbages et reprise des semis

La plupart des parcelles de céréales d'hiver ont été désherbées durant la 2^{ème} quinzaine de février. Depuis, il est tombé en mars, de 50 à 80 mm selon les stations météo avec des températures sensiblement plus élevées que la normale saisonnière. Quel constat ?

Le temps a permis une croissance régulière des cultures d'automne. Les céréales sont bien développées et disposent d'une avance végétative. Sur nos essais (semis du 6 au 10 novembre), les variétés de céréales plus précoces se redressent.

Selon les situations, **il faut aller voir de nouveau les parcelles** pour juger de l'opportunité d'un désherbage. **Si de nouvelles adventices apparaissent ou ont été insuffisamment contrôlées, une deuxième intervention est alors recommandée.**

Seul le binage permettra désormais de contrôler les graminées trop avancées (vulpin ou ray-grass) et ou les dicots profondément enracinées.

Dans la photo ci-contre, prise par Nathanaël DRANSART dans le Montreuillois, le désherbage de février a nécessité une intervention énergique à la herse étrille pour déchausser les agrostis qui lèvent en fin d'hiver.

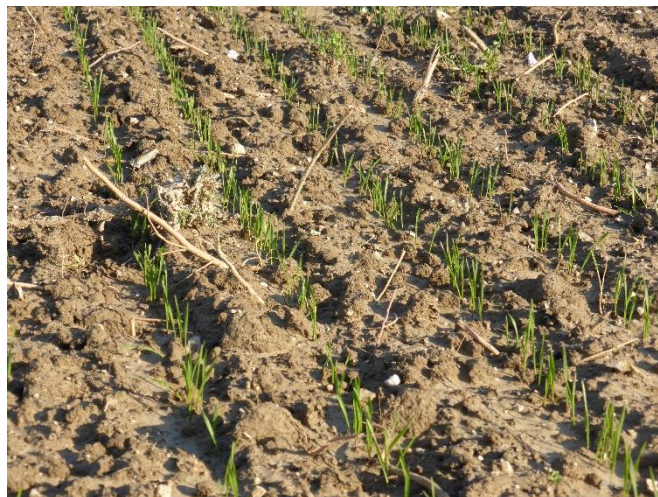
Le passage a occasionné un recouvrement de terre important et malheureusement les pluies ont plaqué la terre sur le triticale. Pour pallier à cet inconvénient un passage de herse étrille est à nouveau nécessaire dès que possible.



Devenir des semis en février ?

Les semis de céréales réalisés entre le 20 et 28 février sont au stade 1 à 2 feuilles (orge plus avancées que les blés). Les levées d'adventices limitées en mars

restent pour l'instant assez discrètes. Pour une première intervention en végétation, il faut attendre le stade 2 à 3 feuilles des céréales pour un premier passage (cf. JT Bio N°3).



22 mars -Levée sur l'essai blé de printemps semé le 28 février à la Neuville Garnier (60)

Et les semis de protéagineux ?

Sur les essais de Carvin, les féveroles semées à 6 cm de profondeur au 27 février commencent à pointer. Malgré la présence d'une croûte due aux pluies de début mars (80 mm), la vigueur des féveroles leurs permet de sortir de terre.



Certaines variétés, telle que TIFFANY, présentent déjà un peuplement bien sortis. La variété de triticales BREHAT de même date de semis est au stade une feuille.

Reprise des semis de printemps

Pour mémoire, les densités de semis au **25 mars au 10 avril** pour une céréale et de la féverole de printemps

Orge de printemps	Blé de printemps	Féverole monograine	Féverole céréales
300 - 330	350 – 400	35 -40	40-45

Association féveroles ou pois de printemps avec une céréale

Pois protéagineux	65 – 70 grains/m ²
Orge printemps	90 grains /m ²
Triticale ou blé	120 – 150 grains/m ²

Féverole	35 - 40 grains/m ²
Triticale printemps	120 grains /m ²
Blé de printemps	150 grains/m ²

2- Le temps des premiers semis d'oignon est arrivé

Les bonnes conditions météorologiques des jours à venir sont favorables au semis d'oignons.

Il est très difficile d'utiliser la technique des faux semis sur cette culture ; en effet la période d'implantation ne permet pas de travailler les sols avant le semis.

Trois techniques sont à ce jour mises en œuvre : **à plat, en planche ou sur butte**.

Chacune à ses avantages et ses limites et le choix dépend des matériels disponibles sur l'exploitation.

Le semis en planche ou sur butte oblige à utiliser un **semoir double rangs et à semer 650 000 graines/ha contre 750 000 graines/ha pour un semis à plat**.

Attention à utiliser les bons disques pour un semis de précision. Si le nombre de trous par disque dépend du semoir utilisé, par contre, le diamètre idéal de perçage des trous est de 1.2 mm.

Il est vivement conseillé d'utiliser des variétés résistantes au mildiou. Pour les oignons jaunes, deux obtenteurs en proposent, BEJO et VILMORIN. Pour la première année, BEJO met en marché une variété d'oignon rouge résistante.



Une des clés de réussite d'un semis double rangs sur butte est de **positionner les éléments semeurs au centre du plat de butte**. Pour cela, l'une des techniques les plus efficaces et de **combiner une interface à guidage par ultra-sons à un semoir pneumatique** (voir photo).

Je vous souhaite de bons travaux et vous pouvez me contacter pour des renseignements complémentaires.

Jean Pierre PERAL

3 - L'intérêt du semis sous couvert pour l'interculture de légumineuse

En système de culture biologique, la culture intermédiaire à base de légumineuse est essentielle pour assurer aux cultures une fourniture d'azote substantielle et économique. En outre, elle produit des sucres stimulant l'activité biologique et accélère la décomposition des pailles. La quantité d'azote produite étant proportionnelle à la biomasse de cet engrais vert, l'objectif est de favoriser au maximum son développement. **Comme les légumineuses ont une croissance relativement lente, le semis** (vesce, trèfle d'Alexandrie, seuls ou associés) **doit s'effectuer rapidement après la moisson**. L'objectif est une implantation au plus tard à la mi-août, ce qui n'est pas toujours facile ou possible.

Avec le trèfle blanc en semis sous couvert au printemps, on dispose d'une **alternative** qui présente de nombreux avantages :

Implantation	Atouts	Contraintes
Semis sous couvert de céréale Trèfle blanc nain	-Période de levée favorable (printemps) -Semis après désherbage, sol plutôt propre. -Hauteur limitée : ne risque pas de perturber la récolte. -Développement rapide après la moisson, bonne colonisation de la surface, couvert concurrentiel et étouffant. -Potentiel de biomasse : 3 à 5 T. MS -Coût limité : 35-40 €/ha	-Pas de travail du sol en interculture : à éviter si déchaumage nécessaire. -Soigner le semis pour assurer une bonne levée (semer céréale ou semoir sur herse étrille). -Espèce vivace : labour nécessaire pour la destruction.
Semis après moisson Vesce, trèfle d'Alexandrie... (en associations)	-Possibilité de faire 1 ou 2 déchaumages avant de semer le couvert. -destruction du couvert plus facile (gel, broyage). -Mélange d'espèces possible.	-Conditions de levée et de développement plus aléatoires. Coût : 80-100 €/ha

Le trèfle blanc nain convient bien à cette technique. D'autres trèfles ont été testés mais souvent leur cycle ne convient pas ou leur développement risque de concurrencer la céréale et de perturber la récolte comme le trèfle violet.

Rappel des modalités :

- Semis à 4 kg/ha sous la céréale en cours de redressement, après le dernier passage de herse étrille pour profiter et de la terre fine produite : début avril.
- Semoir à céréales (socs ou disques posés) ou semoir sur herse étrille pour assurer une bonne levée.
- En contexte de temps séchant, rappuyer le semis.

Pierre MENU

INFORMATIONS

4- Réunion aides Bio dans l'Oise, mercredi 3 avril 14 h 00 à Airion

Co-organisée avec Bio en Hauts de France et la DDT Oise, la réunion sur les aides Bio a pour but d'informer tous les agriculteurs bio engagés dans les MAE ou sur le point de l'être sur les différents aspects liés aux aides et à la télé-déclaration des surfaces engagées au titre de la Conversion ou du Maintien à l'agriculture biologique.

Pour le département de l'Oise, une réunion est prévue cette année. Elle aura lieu **mercredi 3 avril à partir de 14 h 00 au lycée agricole d'Airion**

Nous présenterons l'ensemble des dispositifs d'aides accessibles aux producteurs biologiques (Pcae, aides à la valeur ajoutée de la Région, nouvelle aide à la certification, aide à la diversification et au développement des activités agro-alimentaires du Conseil départemental de l'Oise).

Gilles SALITOT

Bulletin rédigé par les conseillers du groupe régional « Agriculture Biologique » des Chambres d'agriculture des Hauts de France. En cas d'usage d'un produit disposant d'une AMM et autorisé en AB, référez-vous à l'étiquette et vérifiez les usages sur le site e-phy. Plus d'informations sur l'agriculture biologique sur le site www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr. Coordination et renseignements : Alain LECAT : 03 20 88 67 54 – alain.lecat@agriculture-npdc.fr (départements 59 et 62) et Gilles SALITOT : 03 44 11 44 65 – gilles.salitot@oise.chambagri.fr (départements 02, 60 et 80) - Reproduction interdite – Les Chambres d'agriculture sont agréées par le Ministère de l'Agriculture pour leur activité de conseil indépendant à l'utilisation des produits phytosanitaires. N° d'agrément: IF 01762 (CA 02 et CA 60) – PI 00740 (CA 80) – NCO0815 (CA NPDC)

Avec le soutien financier de

